

Solidaires 21

REVUE DE L'ADPEP 21

N° 11 - Octobre 2008



« Comment faire vivre 10 mots (...) sur le thème de la rencontre ?
(cf. article p.4)

ZOOM PROFESSIONNEL...

Responsable qualité et projets

Nouvelle fonction à l'ADPEP21... éclairage sur cette profession.

De l'évaluation interne à l'amélioration continue de la qualité...

L'évaluation interne amène les structures à s'engager dans des démarches d'amélioration de la qualité. Cette mise en œuvre s'effectue alors avec l'appui technique du Responsable Qualité et Projets.

Depuis début septembre, des Groupes Qualité fonctionnent déjà au CAMSP Paul Picardet et au CMPP du Clos Chauveau. Deux autres doivent démarrer prochainement, l'un à la MECS de Coutivert, l'autre pour les sections DA/DV/HM du Clos Chauveau.

L'apport méthodologique du Responsable Qualité et Projets permet d'ajuster les démarches de la structure à ses spécificités et à ses besoins.

La structure définit ses priorités d'actions d'amélioration. Le Responsable Qualité et Projets apporte alors l'aide technique à la création des procédures, des formulaires, d'enquêtes de satisfaction ou de plans d'actions... etc., et il veille à leur finalisation. Puis, le travail de formalisation des outils s'effectue avec le groupe. Il vise à harmoniser les pratiques tout en respectant l'essence même des missions de chacun.

Ces échanges, pilotés par le responsable de la structure et le Responsable Qualité et Projets, apporte indéniablement un partage des connaissances du travail de chacun par les professionnels, et favorise ainsi la cohésion des équipes.

Par la création d'outils d'amélioration interne en adéquation avec les besoins, il contribue, au sens large, à la qualité du service rendu à l'utilisateur.

Du soutien dans le suivi des projets...

Le responsable qualité et projets a parallèlement en charge le montage, la mise en forme et le suivi des projets portés par l'association, en appui de la Direction Générale. ■

Sonia Gatignol-Bonnot

Responsable Qualité et Projets - Direction Générale ADPEP21
sonia.gatignol@pep21.org

édito

Schéma départemental et CPOM

Le numéro de Solidaires 21 de janvier 2008 était tout entier consacré aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens.

Depuis quelques mois, notre attention est surtout attirée par le schéma départemental handicap qui bouscule quelque peu l'organisation des services rendus aux usagers.

Dès lors que le CPOM ne peut pas ignorer les orientations du schéma départemental, lui-même reflet de la législation et de la politique nationale en matière médico-sociale, la tentation est grande de considérer que le CPOM n'est en fait que l'instrument de mise en œuvre du schéma.

Cette analyse serait fautive. Le schéma départemental s'applique à toutes les associations à caractère médico-social, y compris celles - les plus nombreuses - qui ne seront pas sous contrat pluriannuel. Dès lors, le CPOM apparaît comme un moyen de négocier l'étalement sur 5 ans, à moyens constants, des changements qui pourront être imposés plus brutalement aux associations hors contrat pluriannuel.

L'ADPEP 21 qui ne cesse de démontrer sa capacité d'innovation grâce à l'investissement de ses directeurs et à la remise en cause par les professionnels de leurs habitudes et de leurs pratiques, est particulièrement armée pour répondre à l'évolution actuelle.

La première des quatre grandes orientations de notre projet associatif de 2005 : innover pour répondre à la demande sociale tant en ce qui concerne l'émergence de nouveaux besoins que l'évolution des besoins existants, était à cet égard prémonitoire.

Jacques VAUDIAUX

Président de l'ADPEP 21

Contact : dg@pep21.org



Pourquoi s'engager dans une évolution aussi marquée pour nos établissements médico-sociaux ?

Pour trois raisons majeures :

- La demande des usagers ou de leurs représentants, la demande sociale évolue régulièrement et fortement depuis plusieurs années :
 - intervention spécialisée dans le cadre du milieu ordinaire
 - action au plus près de l'utilisateur
 - participation active de la personne concernée et de sa famille aux décisions qui les concernent
- Une meilleure garantie à travers l'adaptation de nos organisations, de la conservation des moyens voire de leur développement, en premier lieu pour les intervenants professionnels de l'ADPEP 21
- Enfin, une analyse de la situation départementale menée de façon exhaustive (enquête concernant l'ensemble des usagers aujourd'hui accueillis dans le médico-social) et participative (réunion de tous les acteurs) conduite par la DDASS de Côte-d'Or avec l'appui technique du CREA

De cet engagement particulièrement important et jusqu'ici inconnu dans notre secteur, ressortent cinq orientations stratégiques :

Adapter l'offre médico-sociale pour mieux répondre à l'évolution et à la diversité des besoins des enfants handicapés en privilégiant l'inclusion ; améliorer la qualité de la prise en charge thérapeutique et éducative des enfants et adolescents ; favoriser la scolarité des jeunes handicapés en milieu ordinaire et organiser une scolarisation convenant à des jeunes ne pouvant pas durablement ou temporairement s'inscrire dans le milieu ordinaire ; améliorer et diversifier les modalités de la formation pré-professionnelle et professionnelle des adolescents handicapés en privilégiant le milieu ordinaire ; faciliter la capacité du milieu ordinaire à accueillir les jeunes handicapés.

C'est dans ce cadre, que l'ADPEP 21 travaille depuis presque une année à son organisation pour demain. ■

Fabrice Toletti, Directeur Général
fabrice.toletti@pep21.org

Evaluation interne :
un premier bilan

A lors que le cycle d'évaluation interne relatif à la personnalisation du projet est sur le point d'être achevé, il est possible de dresser un premier bilan général des consultations précédemment réalisées, concernant la participation de l'utilisateur.

De novembre 2007 à avril 2008, tous les établissements et services du secteur social et médico-social de l'ADPEP 21 ont été évalués, ce qui a représenté 13 consultations puisque, pour deux structures, il a été réalisé autant de consultations qu'il y a de secteurs différents.

Ainsi une quarantaine d'utilisateurs ont été auditionnés. Certaines structures ont choisi d'inviter à la fois un panel d'utilisateurs directs (adolescents et jeunes gens accueillis) et de représentants d'utilisateurs (parents) ou encore un panel de travailleurs sociaux (ASE), utilisateurs du service. Par ailleurs, 13 panels de direction et 14 panels de professionnels ont été reçus, ce qui a permis la participation active d'une centaine de salariés de l'ADPEP 21 à la démarche initiée il y a un an.

On ajoutera que les deux consultants ont été très régulièrement accompagnés dans leurs entretiens par des salariés de l'association ayant réalisé le stage d'initiation à l'évaluation interne organisé par PEP 21 Formation, dans la logique participative et de communication interne que l'ADPEP 21 a souhaité promouvoir. La consultation constituait pour eux le versant pratique du stage « Evaluation interne : enjeux et méthodes ».

A la suite de ces interventions, du traitement et de l'analyse des données, de la transmission des rapports et de leur présentation synthétique à l'ensemble des professionnels des structures qui fait partie intégrante des modalités de restitution, se mettent en place, ou sont déjà installés, des groupes de travail qui vont désormais traduire en actions d'amélioration les préconisations émises. Chaque structure, en la matière, définit ses priorités au regard des données du rapport et reste initiatrice de la méthode à adopter, laquelle peut être variable selon les établissements ou services pour être adaptée aux différents contextes. Dans tous les cas, l'appui technique de Sonia Gatignol-Bonnot, attachée à la Direction Générale et missionnée sur le suivi des projets et l'accompagnement des démarches d'amélioration de la qualité, constitue un point fort et concret de l'engagement associatif. ■

Claude Séguillon
claude.seguillon@pep21.org

Connectez-vous !

I l y a trois ans, l'ADPEP 21 a décidé de se doter d'un site internet. Après avoir exploré plusieurs possibilités, consulté des petits groupes de personnes choisies au sein des parents d'utilisateurs, des salariés, des directeurs et des membres du bureau, le projet prend forme... sur le papier.



En 2007, la fédération propose d'héberger sur son propre site internet celui des associations qui en feront la demande. Le site internet de l'ADPEP 21 voit le jour sous la bannière fédérale à l'adresse :

<http://lespep21.lespep.org>

La fédération se charge de fournir un outil permettant d'alimenter le contenu du site et de respecter la charte graphique.

L'arrivée en 2008 de Richel GRONDIN au sein du service informatique de l'ADPEP 21, constitué alors d'une seule personne, va permettre de dégager suffisamment de temps pour alimenter le site internet et le faire réellement démarrer.

Aujourd'hui, le site ouvre officiellement ses portes. Vous y trouverez des informations sur nos établissements et nos secteurs d'activité, les derniers numéros de Solidaires 21 consultables en ligne, les bons de commande pour les disques compacts du répertoire musical... Prochainement, toutes les offres d'emploi de l'ADPEP 21 seront également disponibles.

Nous vous invitons à le visiter et pourquoi pas, profiter du bulletin d'adhésion téléchargeable pour venir rejoindre les rangs de nos adhérents... Bulletin que vous remplirez en écoutant des extraits (disponibles sur le site) du dernier album « Enfant'Jazz » du répertoire musical pédagogique ■

Alec MAURICE, Responsable informatique
alec.maurice@pep21.org

Service Animation de l'ADPEP21 : déménagement et réorganisation

Rencontre avec Juliette Monnin, responsable du secteur séjours éducatifs, et Vincent Bonnaire, Directeur du Service.

SGB : Le service animation vient de s'installer - 13,rue du Fort de la Motte Giron - quels changements a apporté ce déménagement ?

JM : Nous avons emménagé le 18 août dernier afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions et avec le souci d'assurer une continuité de service. Les nouveaux locaux sont agréables et ils permettent une meilleure identification de notre service. La signalétique a d'ailleurs été revue afin d'orienter au mieux nos visiteurs. Ce déménagement vient ponctuer une restructuration interne du service qui a notamment permis l'embauche de deux nouvelles personnes : Aurélie Honorat, secrétaire secteur périscolaire, et Vincent Nahhal, chargé de l'Accompagnement à la Scolarité des collèges, Havre et DECAD. Parallèlement, Bernadette Barbosa prend en charge le secteur classes de découvertes.

SGB : Vous évoquez une restructuration interne en cours, qu'entendez-vous par là ?

JM : Ces deux dernières années le service animation a connu une réelle extension de ses activités et un accroissement de la demande, notamment pour le secteur de l'Accompagnement à la Scolarité. Ces nouvelles perspectives ont amené notre équipe à réfléchir ensemble à recentrer chaque professionnel sur ses missions et à repenser notre manière de travailler.



SGB : Vincent Bonnaire, en tant que responsable du service animation, expliquez nous comment s'est engagée cette réorganisation ?

VB : La nature de notre service a progressivement évolué. Le secteur Vacances et Classes de découvertes était le plus ancien. Au fil du temps trois activités se sont développées : les séjours éducatifs, l'accompagnement éducatif de proximité et les loisirs éducatifs. Le secteur Vacances et Classes de Découvertes avec le Centre des Jacobeys (39) et le Centre Multimédia reste pour autant parallèlement très actif et diversifié. Notons qu'en 2007, le Secteur Animation a concerné près de 15 000 enfants et usagers ! Pour faire face à l'accroissement de la demande, une réorganisation de notre service était nécessaire. Elle a été initiée par le Bureau de l'ADPEP21 dès janvier 2008, puis construite avec les équipes pour être effective à la rentrée scolaire.

SGB : Comment cela se traduit-il ?

VB : La redéfinition de notre organigramme et un meilleur repérage du rôle de chacun favorise la cohésion des équipes. Nous avons tout d'abord souhaité mieux identifier ces trois secteurs en développement. Pour chacun d'eux, un responsable s'occupe désormais de la coordination des équipes sur le terrain via leur référent, et assure le lien avec le Siège et nos partenaires.

SGB : L'activité de ces trois secteurs se met en place grâce à des partenariats locaux étroits, de quelle nature sont-ils ?

VB : Ces dernières années s'est opéré un transfert de compétences des politiques-jeunesse aux communes et communautés de communes. Notre service a dû s'adapter et prendre un virage dans sa façon de travailler. Notre fonctionnement actuel est le fruit d'un renforcement de nos partenariats locaux, notamment avec les services jeunesse et éducation de la Ville de Dijon, et de Fontaine les Dijon, mais aussi avec la CAF de Côte-d'Or et toujours principalement avec l'Education Nationale. Nous adaptons nos méthodes de travail internes au bénéfice de notre action.

SGB : Quels sont vos projets pour 2008/2009 ?

VB : Le cadre global de nos orientations s'inscrit dans un projet de service s'étendant de 2008 à 2012. Nous participons notamment à la réflexion sur la possibilité de réaliser des travaux de réaménagement du centre des Jacobeys. Nous poursuivons également l'amélioration de nos séjours éducatifs, avec le projet ambitieux d'inscrire dans le cadre du projet national des PEP la démarche engagée quant à la plateforme inter-départementale. Nous souhaitons, d'une part, pouvoir proposer nos séjours aux territoires du département actuellement non couverts et s'adapter à la demande en proposant des séjours plus courts, et d'autre part, optimiser nos moyens et défendre la qualité de notre service par l'inscription à la charte nationale des PEP.

Le travail engagé pour maintenir la qualité de nos partenariats est pour nous primordial. Nous nous engageons à garantir notre professionnalisme en préservant une liaison de proximité entre le service animation et le terrain dans le respect de nos valeurs.

Propos recueillis par Sonia Gatignol-Bonnot

Les mini-séjours : des moments partagés

Comme tous les centres d'accueil de loisirs PEP, celui de Fontaine d'Ouche, structure de proximité à cœur de quartier, permet aux familles de toutes origines, et à des coûts réduits, de faire profiter à leurs enfants, des projets éducatifs et structurants.

Les minis séjours organisés pendant l'été sont autant d'expériences de vie collective, de rythme de vie et d'apprentissage originaux et variés qui donnent aux enfants l'occasion de sortir de leur quartier et de leur contexte familial.

Ils contribuent ainsi à leur épanouissement dans des activités partagées, notamment à travers des projets citoyens et solidaires.

Par les moments privilégiés de vie en collectivité et d'échanges avec les autres, ces séjours proposent aux enfants, et dans un nouvel environnement, non seulement des lieux de créativité, de découverte et de socialisation mais aussi une vraie expérience d'ouverture personnelle par le biais d'activités ludiques.

Cette année encore plusieurs séjours ont été organisés, notamment un camp nature de 4 jours et 3 nuits pour 20 enfants de 7 à 9 ans à la Ferme Creuse de Recey sur Ource, séjours qui ont également permis de leur offrir la perspective de vraies vacances. ■

Bernadette BARBOSA

Directrice Accueil de Loisirs de Fontaine d'Ouche

Un pacifique combat de mots !

ANIMATION

Au printemps 2008, le Centre Multimédia a soudainement embarqué la ZEP des Grésilles dans une aventure inédite : la Semaine de la langue française.

Voici comment faire vivre 10 mots proposés par le ministère de la culture, sur le thème de la rencontre : **apprivoiser, boussole, jubilatoire, palabre, passerelle, rhizome, s'attabler, tact, toi, visage...**

Pour la première étape du voyage, les élèves ont progressivement **apprivoisé** ces dix mots en classe, en les écoutant, en les répétant eux-mêmes, sans connaître a priori leur signification, comme on découvre de nouvelles saveurs en **s'attablant** autour de plats exotiques.

Puis ils se sont entraînés à les écrire, à les ranger en ordre alphabétique, à les rattacher à une règle d'orthographe (ainsi **boussole** et **passerelle** ont confirmé l'existence des mystérieux « 2 S entre 2 voyelles » !)

Des mondes inconnus ont été livrés à l'imagination des enfants : ainsi ont-ils confronté leurs hypothèses **jubilatoires** sur le **rhizome**...

La découverte d'un coffre poussiéreux au fond d'une cale du navire a mis un terme aux **palabres**. Un livre volumineux fut trouvé à l'intérieur. Il fallut alors se rendre à l'évidence : ces mots merveilleux avaient un sens et le Dictionnaire offrait aux intrépides aventuriers la chance de le découvrir.

Les **visages** se crispèrent sous la concentration. Les enseignants, avec un **tact** pédagogique, proposèrent de compléter les définitions du vieux grimoire en organisant une expédition sur le fleuve Internet.

Les élèves purent exercer leurs nouveaux pouvoirs en lisant des textes utilisant les mots appris, en écrivant des histoires et des scénarios pour les mimer devant les caméras de Jean-Marie Legros, Magali Levert et Daniel Matard.

Au retour de ce périple, les jeunes aventuriers des écoles Flammarion et Champollion, et leurs capitaines (Emilie Bole, Catherine Maurice, Dominique Mazoyer, Patricia Theuriet) se sont retrouvés au CMM pour présenter leurs saynètes dans un ultime et pacifique combat de mots.

L'association Visuel a complété cette « **Battle video** » par une présentation des 10 mots en langage des signes.

Chacun est reparti avec un DVD, souvenir de ce fantastique voyage 2008.

Une nouvelle expédition est prévue au printemps 2009... Son nom de code est « Des mots pour dire demain »... **Toi** aussi tu peux participer...

Premier indice : www.semainelf.culture.fr ■

Cécile Mouilleseaux,

Coordonnatrice Education Nationale sur la ZEP des Grésilles à Dijon

BREVES

Ouverture du SESSAD d'Is sur Tille

Le SESSAD des Pays ouvre, après Auxonne en 2006, une seconde antenne à Is-sur-tille à compter du 1^{er} septembre 2008.

Réorganisation des locaux de la Direction Générale

Le déménagement du service Animation au 13, rue du Fort de la Motte-Giron a permis de réorganiser la Direction Générale sur le site du 28, rue des Écayennes. La nouvelle répartition des bureaux est pensée par service (DG / Qualité / Comptabilité / Ressources Humaines / Paies / Informatique...).

Un délégué URPEP pour la Bourgogne

L'Union Régionale des PEP a décidé de se doter d'un poste de permanent pour asseoir son existence et développer la coordination entre les 4 départements, notamment sur le secteur éducatif et loisirs (classes découvertes et vacances).

L'URPEP Bourgogne a d'ailleurs décidé de s'engager dans le programme DEL (Domaine Education et Loisirs) que la Fédération met en place.

Olivier Coubard, enseignant, a pris cette fonction au 1^{er} septembre au siège de l'URPEP 13, rue du Fort de la Motte-Giron à Dijon.

Solidaires 21

Revue de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Côte-d'Or
28, rue des Écayennes - 21000 DIJON

Pour adhérer à l'ADPEP21
contacter le 03 80 76 63 00

Directeur de publication : Jacques VAUDIAUX.

Responsable de la rédaction : Fabrice TOLETTI.
Réalisation - Impression : ICO Dijon 03 80 50 92 70.
ISSN : en cours.

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
réserve également à tous les personnels de l'ADPEP 21



- Une offre claire et sans surprise.
- Des crédits et des assurances conçus pour les personnels de l'Éducation Nationale.
- Un personnel compétent qui vous conseille dans nos locaux, par courriel ou par téléphone.
- Une éthique mutualiste authentique.

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

**Crédit Mutuel Enseignant
Bourgogne Centre**

8, Rond Point de la Nation
21000 Dijon

Tél. : 03 80 73 57 37

E-Mail : 02579@cmcee.creditmutuel.fr